



info



Nagra informe: actualités sur la gestion des déchets nucléaires

Edition spéciale sur la fin de l'étape 1

N° 37

Décembre 2011

ACTUALITÉ

Deuxième étape de la recherche de sites de dépôts profonds

La première étape de la recherche de sites de dépôts géologiques profonds pour déchets radioactifs est terminée. Le 30 novembre dernier, le Conseil fédéral a approuvé le rapport rendant compte des résultats de l'étape 1 du plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes» et décidé d'y intégrer les six régions d'implantation proposées en octobre 2008 par la Nagra, à savoir Randen-sud, Zurich nord-est, nord des Lägern, Jura est, pied sud du Jura et Wellenberg. L'étape 2 du plan sectoriel est maintenant lancée et la participation active des régions peut commencer. La Nagra a désormais pour tâche prioritaire de présenter à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), pour les six régions mentionnées, des propositions de zones d'implantation en vue de l'emplacement et de la mise en valeur des installations de surface.

Dans l'étape 1 de la recherche de site, les autorités et les commissions de sécurité de la Confédération ont vérifié si les régions d'implantation proposées convenaient, sur le plan de la sécurité, à la construction d'un dépôt profond. Elles ont confirmé toutes les propositions de la Nagra. En parallèle, on a élaboré des bases d'aménagement du territoire et clarifié quelles communes pourraient être concernées par un dépôt géologique profond. 190 communes suisses et 13 allemandes collaborent à l'étape 2 pour la participation régionale.

Tous les résultats de l'étape 1 sont disponibles; ils ont été mis à l'enquête publique à l'automne 2010 avec l'ensemble des rapports, expertises et prises de position. Sur la base de l'enquête, le rapport définitif rendant compte des résultats de l'étape 1 a été élaboré et adopté par le Conseil fédéral (www.bfe.admin.ch/radioaktiveabfaelle). Dans le même temps, le Conseil fédéral donne le coup d'envoi pour l'étape 2 de la recherche de sites.

La participation des régions, élément central de l'étape 2

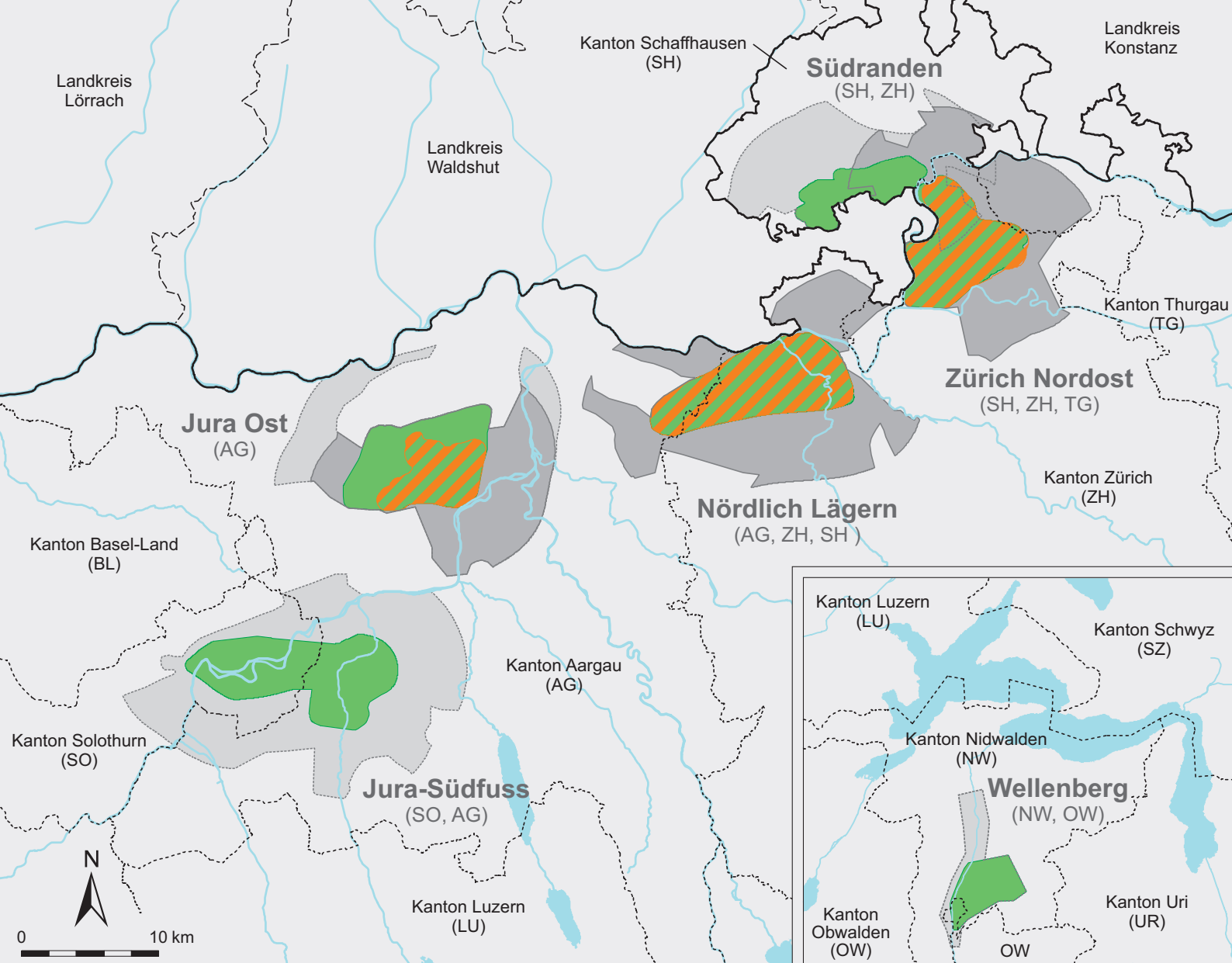
Dans l'étape 2, les régions d'implantation prennent un rôle capital pour la participation régionale. Elles ont maintenant la chance d'apporter leurs propres compétences pour influencer activement les effets possibles d'un dépôt profond sur la région. Ces prochaines années, elles pourront ainsi mettre au point des stratégies, des mesures et des projets de développement durable de leur région et les appliquer selon le choix du site.

La conseillère fédérale Doris Leuthard: «La sécurité des personnes a la priorité absolue»

Le Conseil fédéral a décidé de poursuivre l'étude des six régions d'implantation potentielles d'un dépôt en profondeur. Pourquoi?

La conseillère fédérale Doris Leuthard: «Personne ne veut d'un dépôt de déchets radioactifs dans sa région. Personne ne veut de centrales nucléaires près de son lieu d'habitation. Mais tout le monde veut des prises électriques. Trouver le site le plus sûr est un mandat légal et un engagement moral. Les vérifications réalisées dans l'étape 1 ont montré que les six sites convenaient en matière de sécurité à un dépôt profond. Un groupe d'experts allemands aussi a jugé que le choix des sites était dûment motivé et réalisable. Dans sa décision, le Conseil fédéral s'est fondé sur les appréciations de ces experts. La sécurité des personnes a la priorité absolue pour nous; nous voulons donc poursuivre d'autres études sur tous les sites appropriés.»

La conseillère fédérale Doris Leuthard dans la Newsletter Tiefenlager No 1 de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), décembre 2011. Il est possible de s'abonner à la Newsletter sous «<http://bit.ly/Newsletter-Tiefenlager>».



Les six régions d'implantation fixées pour l'étape 2 du plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes»: Randen sud, Zurich nord-est, nord des Lägern, Jura est, pied sud du Jura et Wellenberg. (Source: swissBOUNDARIES3D, Vektor 200 © swisstopo)

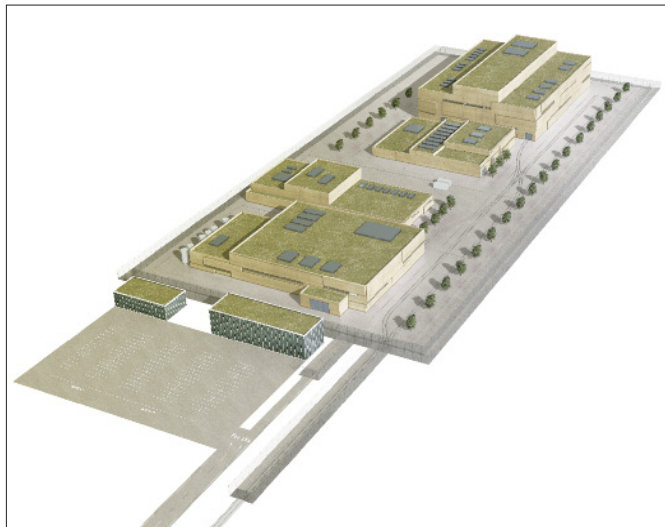
Région d'implantation géologique pour dépôt DHA
 Région d'implantation géologique pour dépôt DFMA
 Périmètre de planification DHA et DFMA
 Périmètre de planification DFMA
 Frontières nationales
 Frontières cantonales
 Frontières des Landkreise (Allemagne)

Démarrage de la participation régionale pour les installations de surface

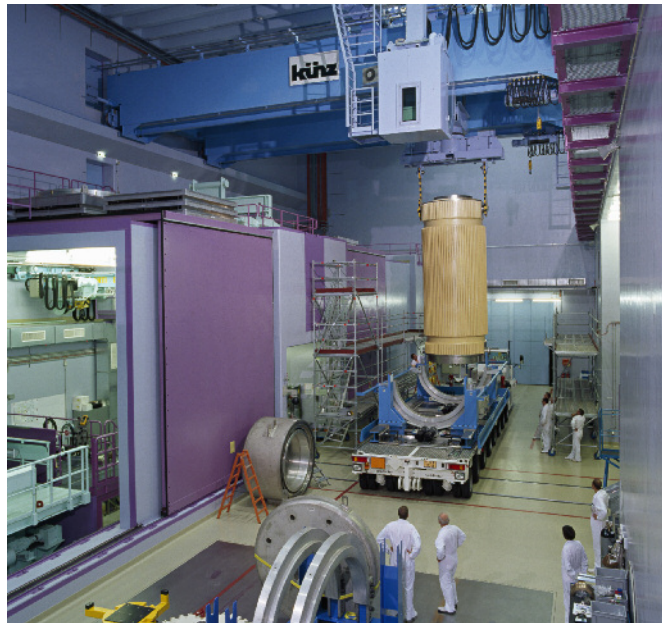
Sur la base de la planification actuelle, l'étape 2 du plan sectoriel durera près de quatre ans. En 2012, il s'agira d'abord de fixer pour chacune des six régions potentielles d'accueil le lieu où l'installation de surface liée au dépôt géologique profond pourrait être construite. Comme base de discussion, la Nagra proposera plusieurs zones d'implantation possibles par région de site. Pour garantir une information transparente, l'OFEN organisera des manifestations d'information pour les propriétaires terriens concernés et pour la population des communes de site.

Principes régissant le choix des régions d'implantation de dépôts profonds à partir de 2013:

- Aucune région d'implantation ne sera exclue dans l'étape 2 sur la base de recherches moins larges ou de connaissances moindres.
- Un vaste programme de recherches en sciences de la terre sera réalisé dans l'étape 2 pour accroître le niveau des connaissances.
- Si dans l'étape 2 il est démontré de manière fiable qu'une région d'implantation géologique présente des inconvénients de sécurité par rapport aux autres, elle sera retirée.
- Toutes les autres régions d'implantation seront analysées de manière approfondie pour l'étape 3 (avec par ex. des forages, la sismique 3D, etc.).



Modèle des installations de surface faisant partie d'un dépôt pour déchets de haute activité.



La manipulation des déchets est aujourd'hui affaire de routine: livraison à ZWILAG d'un conteneur de transport avec assemblages combustibles usés. (Photo Comet)

Les conférences régionales permettront de discuter les propositions de la Nagra. Elles pourront les modifier ou ajouter d'autres propositions d'emplacement des installations de surface. Au moins une zone de site par région sera désignée à la fin.

Plus tard au cours de l'étape 2, on réalisera, avec la participation des régions et pour toutes les régions d'implantation, une étude d'impact socio-économico-écologique comparative dépassant les limites cantonales (SÖW). On analysera ainsi les effets économiques et sociaux potentiels d'un dépôt profond sur les régions et on élaborera d'éventuelles mesures en collaboration avec les régions.

La sécurité d'abord! Le choix des régions d'accueil se réduit

Mais la sécurité reste l'élément le plus important dans la recherche d'un site de dépôt géologique profond. Au cours de l'étape 2, la Nagra doit réduire le nombre des régions de site à deux au moins par catégorie de déchets (déchets de faible et de moyenne activité DFMA ainsi que déchets de haute activité DHA).

nagra • bien sûr

Nagra
Société coopérative nationale
pour le stockage
des déchets radioactifs

Hardstrasse 73
5430 Wettingen
Suisse

Tél +41 56 437 11 11
Fax +41 56 437 12 07

www.nagra.ch
info@nagra.ch

Impressum
Rédaction: Heinz Sager/Jutta Lang, Nagra
Tirage: 315'000 (f/i/a)

Reproduction avec indication des sources
seulement.